

ON DEMANDE DE RÉDUIRE LES ACHATS À L'ÉTRANGER

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): En particulier, madame le Président, je voudrais demander au ministre si le gouvernement va établir, comme il l'avait promis lors de la campagne électorale de 1980 une stratégie industrielle globale, et l'appliquer en insistant sur la construction navale. En fait, le ministre peut-il garantir à la Chambre, et par le fait même à la population canadienne, que les navires dont nous aurons besoin à l'avenir—des milliers en fait—ne seront plus achetés à l'étranger, que ce soit en Belgique ou en Corée, pour ne nommer que deux pays avec lesquels on va passer des commandes importantes dans un avenir rapproché mais bien à des constructeurs canadiens, afin de créer de l'emploi au Canada et non pas à l'étranger?

● (1425)

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député a souligné l'un des objectifs du gouvernement canadien, c'est-à-dire, d'accorder le plus de contrats possible à des Canadiens dans le secteur de l'exploitation pétrolière sous-marine. C'est l'un des objectifs visés par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Je prie le député de repenser un moment à sa question. Demande-t-il au gouvernement de donner des garanties absolues?

M. Broadbent: N'utilisez pas cette expression! Une véritable garantie et non pas une garantie absolue.

M. MacEachen: ... une garantie absolue, disais-je donc, que quel que soit le coût, tout l'équipement nécessaire sera acheté au Canada? Dans ce cas, qui paiera alors les sommes supplémentaires nécessaires? L'état du trésor public ne me permet pas de donner une pareille garantie au député.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE DE L'ISLANDE

Mme le Président: Je tiens à signaler à la Chambre la présence à notre tribune de l'honorable Ingvar Gislason, ministre de l'éducation et de la culture de l'Islande.

Des voix: Bravo!

[Français]

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE DIRIGEANTS D'UNE ASSOCIATION D'AMPUTÉS DU QUÉBEC

Mme le Président: Je voudrais également souligner la présence tout à fait exceptionnelle dans nos tribunes de M. Gilles Cédillot et de M. Henri Gagné respectivement fondateur-directeur général et président de la Fédération d'entraide aux nouveaux amputés du Québec qui sont presque au terme d'un

Questions orales

périple de 4,000 kilomètres qu'ils ont entrepris pour venir en aide aux amputés.

* * *

[Traduction]

LA CONSTRUCTION NAVALE

LES BESOINS DE DOME PETROLEUM

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, la question que je pose et qui fait suite à celles concernant la stratégie industrielle, a trait à la société Dome Petroleum, le fils prodigue du gouvernement.

[Français]

A cause de l'abandon du projet de superport à Gros-Cacouna et de la possibilité de mises à pied aux chantiers maritimes de la Davie Shipbuilding Limited, à Lauzon, et de l'intention de la Dome Petroleum Company de faire construire cinq navires au Japon pour le projet de gaz de la Colombie-Britannique, je voudrais poser ma question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Est-ce qu'en retour de l'aide apportée à la société Dome Petroleum, le gouvernement prendra possession des chantiers maritimes de Lauzon et dans le contexte d'une stratégie industrielle mettra sur pied là ou ailleurs au Canada un projet de construction de navires qui pourront transporter nos ressources?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, permettez-moi tout d'abord de féliciter l'honorable député de Vancouver-Kingsway pour son excellent séjour à l'Université Laval, à Québec, dont on voit les résultats aujourd'hui. Je voudrais lui dire que les négociations avec la Dome Petroleum ne sont absolument pas terminées, et qu'il n'y a pas de décision de prise selon laquelle le gouvernement du Canada va venir en aide à la Dome Petroleum. Je dois lui dire cependant que dans toutes les possibilités que nous avons envisagées, nous n'avons pas considéré de prendre en main ou d'acquiescer ce chantier maritime en particulier. Cependant le problème que soulève l'honorable député est très important, à savoir la possibilité d'élargir le plus possible la participation des entreprises canadiennes aux bénéfiques qui résultent de ventes de ressources naturelles à l'étranger en particulier. En ce qui concerne le projet de la Dome Petroleum et particulièrement la vente de gaz liquéfié au Japon, j'ai déjà eu un échange de vues à ce sujet avec des représentants de la Dome Petroleum et des intérêts japonais en cause, et en outre j'ai reçu un message de la Dome Petroleum récemment selon lequel ils verraient à ce qu'il y ait des équivalents dans l'entente avec les Japonais pour faire en sorte que sur la question des méthaniers en particulier le Canada puisse bénéficier d'un intérêt d'au moins 50 p. 100. Quant au reste du projet, la participation canadienne sera d'environ 80 à 90 p. 100.